

NOTRE OFFRE POUR FABRICANTS SUISSES DE FENÊTRES

CATÉGORIE 1

Cette catégorie de membres comprend les entreprises de fenêtres qui ont leur propre production et qui fabriquent la majeure partie de leurs fenêtres en Suisse.

En tant qu'association professionnelle pour les fenêtres et portes-fenêtres, nous favorisons le progrès technique et par conséquent commercial de nos membres. Nous y contribuons par des prestations, que nous développons continuellement.



TECHNIQUE ... car vous profitez de nos solutions

- Nous élaborons les bases techniques avec des directives, des fiches techniques et des brochures. Cela permet à nos membres de fabriquer des produits de qualité et de les réaliser correctement, de la conception au montage.
- Nous offrons gratuitement aux membres des conseils techniques et des renseignements sur des questions particulières. Nous transmettons en outre notre expertise pour des conseils, une conception et un montage corrects des fenêtres.
- Nous favorisons la promotion de la qualité dans la fabrication de fenêtres. Ceci est assuré par la surveillance du label de qualité «Fenêtre suisse de qualité *certifiée* FFF».
- Nous sommes donneur de licence et conseiller pour «Fenêtre suisse de qualité *certifiée*» et «Montage fenêtre certifié" FFF», «Fenêtre anti-effraction FFF RC2» et «Fenêtre coupe-feu FFF EI30».
- Nous sommes autorisés à attribuer des licences pour des fenêtres avec l'«Etiquette-énergie pour fenêtre en Suisse».
- Nous sommes association partenaire pour le «MINERGIE-Module fenêtre».

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET DE LA BRANCHE ... car cela vous rend encore meilleur

- Nous créons nos propres moyens didactiques pour la construction et le montage de fenêtres et offrons ainsi un savoir-faire approfondi.
- Nous proposons des cours à tous les niveaux; du niveau de base (avec la Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil) aux cours de production et de montage, ainsi que des cours du soir pour fabricants de fenêtres, entrepreneurs et chefs de projet.
- En réalisant des cours communs pour les architectes et fabricants de fenêtres, nous offrons la possibilité d'effectuer du Networking avec cet important groupe cible.
- Nous orientons et formons continuellement nos membres sur de nouvelles dispositions et de nouvelles lois, ainsi que sur les normes et directives pour la production et le montage.
- Les membres ont un accès protégé au site internet avec la possibilité de télécharger gratuitement des fiches techniques et des documents.
- Les principaux chiffres de la branche relatifs au marché des fenêtres et aux statistiques d'importation fournissent continuellement des informations et assistent ainsi les membres dans leur orientation de marché et de clientèle.
- Nous encourageons l'échange d'expériences entre les membres, par exemple par des conférences spécialisées lors de l'assemblée générale et lors des événements de la branche.

RELATIONS PUBLICS ET MARKETING ... car nous assurons ainsi la promotion de votre entreprise

- Les membres de la catégorie 1 se distinguent par notre logo comme étant membre de la FFF en qualité de fabricant suisse de fenêtres.
- En complément, nous envoyons chaque année une attestation d'affiliation.
- Avec «FFF INFO» et «FFF Newsletter», nous offrons aux membres huit à douze fois par an des news sur des sujets techniques et sur la branche ainsi que des informations sur l'association. Les membres ont ainsi une longueur d'avance en matière d'information.
- Les membres de la catégorie 1 peuvent se présenter gratuitement sous la rubrique Fournisseurs de notre site internet et sont ainsi placés bien en vue. Une recherche intelligente avec divers critères de filtrage guide les personnes intéressées et les clients vers le membre enregistré.
- Nous publions des brochures spécifiques aux fenêtres. Elles aident nos membres dans la communication avec les concepteurs et clients finaux.
- Nous actualisons régulièrement sur notre site internet les connaissances de base relatives aux fenêtres.
- La FFF est l'interlocuteur pour tous, jusqu'au client final.

REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS ... car vous vous exprimez par nous

- Nos membres s'occupent des affaires quotidiennes de leur entreprise – pendant que nous discutons des thèmes relatifs à la branche avec les organes compétents.
- Nous représentons les intérêts des membres lors de l'élaboration ou la révision de normes et lors de consultations sur les lois relatives aux fenêtres.
- Les membres de la catégorie 1 ont un droit de vote lors de l'assemblée générale. Ils peuvent ainsi nettement influencer les activités de l'association.
- Nous entretenons des contacts avec le monde politique et avec des associations de branches similaires en Suisse et à l'étranger.

RÉDUCTIONS ... car vous payez volontiers moins

- 50 % de réduction sur les produits sous licence, comme le label de qualité, la protection anti-effraction et incendie.
- Réduction pour la licence et la redevance annuelle pour l'étiquette-énergie.
- Réduction sur tous les cours avec échelonnement de réductions s'il y a plusieurs participants par entreprise.
- Conférences spécialisées lors d'événements d'entreprise.
- Remboursement de CHF 40.— par jour pour les participants à des modules de cours.
- Réduction pour les windays
- Participation gratuite au FORUM FFF
- 20 % de remise sur les brochures et fiches techniques ainsi que distribution d'un exemplaire imprimé gratuit lors de nouvelles éditions.
- 50 % de remise sur l'ouvrage didactique Construction de fenêtres: connaissances de base.
- Accès protégé au site internet de la FFF avec téléchargement gratuit de fiches techniques.

COTISATION ANNUELLE POUR LES FABRICANTS SUISSES DE FENÊTRES¹

Afin que nous puissions apporter toutes nos prestations associatives, nous demandons aux fabricants suisses de fenêtres la cotisation annuelle suivante:

Calcul de la cotisation

		Minimum CHF	Maximum CHF
Cotisation selon chiffre d'affaires	0.05 % du chiffre d'affaire annuel du secteur fenêtres	250.—	6'400.—
Cotisation d'efficacité	Chiffre d'affaires par collaborateur × 0,2 %	400.—	1'500.—
Cotisation totale	Cotisation selon ch. d'affaire + cotisation d'efficacité	650.—	7'000.—²

VEUILLEZ NOTER

Pour devenir membre FFF de la catégorie 1, une affiliation à une association professionnelle avec conventions collectives est nécessaire. Par exemple VSSM, FRECEM, Holzbau Schweiz, AM Suisse, FVE-AVE.

Nous vous conseillons volontiers pour une affiliation à la FRECEM ou VSSM.

¹Etat en 2018. La cotisation des membres est votée chaque année lors de l'assemblée générale.

²La contribution annuelle maximale est plafonnée à CHF 7'000.—

